

*Questions orales*

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** A mon avis, monsieur le Président, les allégations que renferme cette entrée en matière sont sans fondement. Je ne partage pas son avis, mais s'il est certain d'avoir raison, il devrait en discuter avec le député de York-Sud-Weston et peut-être avec la députée de Hamilton-Est au lieu de nous critiquer.

## LES OBSERVATIONS FAITES PAR LES MINISTRES

**L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest):** Monsieur le Président, je fais allusion à la conduite de ministres dont le premier ministre et le vice-premier ministre sont responsables. Je lui demande pourquoi le gouvernement ne continue-t-il pas à appliquer le principe fondamental selon lequel les ministres ne devraient pas faire d'observations sur des causes dont les tribunaux sont saisis, y compris celles qui font l'objet d'une enquête sur le tribunal canadien des droits de la personne.

**M. le Président:** A l'ordre. J'ai accepté la première question parce que j'ai compris le dilemme du député, mais la seconde question me crée un dilemme à moi, et je pense que le député en est conscient: comme il a invoqué le Règlement et m'a demandé de trancher la question—et j'ai décidé de rendre ma décision plus tard—je pense devoir d'abord me prononcer avant d'accepter des questions à ce sujet.

\* \* \*

## LES PÊCHES

## L'OCTROI DE PERMIS DE PÊCHE À LA PALOURDE

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national et concerne la «palourdisse» du Cap-Breton. Le ministre pourrait-il nous confirmer qu'il a fait des démarches auprès du ministre des Pêches pour obtenir de précieux permis de pêche à la palourde au nom de Mother Snow's Fine Foods alors que le ministre du Revenu national s'efforçait de récupérer des milliers de dollars au titre de décisions non respectées contre un dirigeant de cette compagnie?

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je crois qu'on veut parler de la procédure suivie lorsqu'un certain nombre de concurrents qui souhaitent exploiter à titre expérimental une importante ressource économique au large de la Nouvelle-Écosse ont été invités à faire des demandes de permis. Ce sont les fonctionnaires du bureau régional de l'Atlantique qui ont arrêté cette procédure selon des critères très précis et très équitables pour tous les demandeurs. Les instances dont j'ai fait l'objet, en tant que ministre des Pêches, venaient de députés fédéraux de la Nouvelle-Écosse qui défendaient, comme il se doit, les intérêts de leur circonscription respective.

## LE RÔLE DU MINISTRE DU REVENU NATIONAL

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Monsieur le Président, le ministre pourrait-il maintenant confirmer à la Chambre qu'il a admis publiquement avoir fait des démarches en coulisses pour le compte de la Mother Snow's Fine Foods et ses dirigeants lorsqu'il . . .

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie. Le député aurait-il l'obligeance de se rasseoir? Il sait bien que les questions posées aux ministres ne doivent porter que sur leurs responsabilités administratives.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

## L'ALLOCATION DE CONJOINT—LE NOMBRE DE DEMANDES

**L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, je pose ma question au ministre des Finances. Elle porte sur des statistiques troublantes que m'a remises le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de l'admissibilité des veufs et veuves âgés de 60 à 64 ans. Seulement 30 à 40 p. 100 des personnes admissibles, semble-t-il, ont pris la peine de demander la nouvelle allocation de conjoint. Selon le ministre, ce bilan médiocre est-il dû à une campagne publicitaire insuffisante visant à informer le public, ou le gouvernement a-t-il fortement surestimé le nombre de personnes admissibles à ce programme?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député a eu raison de dire que mon collègue le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social serait mieux placé que moi pour répondre à cette question. Il sait que nous avons fait beaucoup d'efforts, grâce à la publicité directe et au moyen d'annonces qui accompagnaient les chèques du gouvernement, en vue d'informer tous les Canadiens susceptibles d'être admissibles au programme. A notre avis, les statistiques publiées au départ sont exactes. Nous continuons à essayer d'informer les personnes susceptibles de se prévaloir de ce programme. Je remercie le député de sa question car elle contribuera à mettre les Canadiens au courant.

● (1140)

## ON DEMANDE LA SUPPRESSION DU CRITÈRE DE L'ÉTAT CIVIL

**L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury):** Grâce aux 200 millions qu'il va économiser, le ministre va-t-il étendre ce programme, comme nous l'avons recommandé au cours du débat sur ce projet de loi, à tous les Canadiens âgés de 60 à 64 ans, quel que soit leur état civil?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le gouvernement envisage toujours les diverses options possibles avant de décider à qui ses programmes vont s'adresser. Je considère ses remarques comme une nouvelle instance de sa part.